

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE MONTPELLIER

6, rue Pitot  
CS 99002

34063 MONTPELLIER CEDEX 02

Téléphone : 04.67.54.81.00

Télécopie : cf site internet

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
08h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00

Montpellier, le 12/11/2019



E19000218 / 34

Monsieur le Maire  
**Monsieur Alain ROUQUET**  
Hôtel de ville  
Place Carnot  
11150 VILLEPINTE

Dossier n° : E19000218 / 34

(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR**  
**(Porteur de projet) (Organisateur)**

**Objet :** Enquête publique relative l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la modification des rayons de protection en périmètre délimité des abords de l'église de VILLEPINTE (11) ;

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur François PRESTAT, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'Environnement, retraité, demeurant 41, rue saint Jean-de-Brucatel, CARCASSONNE (11000) (tel : 04 30 34 56 44 ; portable : 06 29 94 40 77) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

**Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris (nathalie.jernival@juradm.fr).**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Le greffier en chef,  
ou par délégation,  
**Nathalie JERNIVAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

12/11/2019

N° E19000218 /34

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
MONTPELLIER

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

**Décision portant désignation d'un commissaire-enquêteur**

**CODE : 1- 4**

Vu enregistrée le 06/11/2019, la lettre par laquelle Monsieur le Maire demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique relative *à l'élaboration Plan Local d'Urbanisme et la modification des rayons de protection en périmètre délimité des abords de l'église de VILLEPINTE (11)* ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 123-1 et suivants et R 123-5 ;

Vu la décision en date du 15 octobre 2018 par laquelle le Président du tribunal administratif a délégué M. Louis-Noël LAFAY, premier conseiller, pour procéder à la désignation des commissaires-enquêteurs ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur François PRESTAT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : L'indemnisation du commissaire-enquêteur sera assurée par le porteur de projet, la commune de VILLEPINTE en application de la décision du président du tribunal administratif fixant les sommes qui lui sont dues.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Maire de VILLEPINTE et à Monsieur François PRESTAT.

Fait à Montpellier, le 12/11/2019

Le Magistrat-délégué,



Louis-Noël LAFAY